



Communiqué de presse

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal de Saint-Imier informe que Madame Annick Chatelain a quitté ses fonctions de chancelière municipale au sein de la Municipalité de Saint-Imier à fin juillet 2026. Cette évolution intervient d'un commun accord entre les parties.

La Municipalité de Saint-Imier tient à saluer l'engagement de Madame Annick Chatelain durant l'exercice de ses responsabilités et lui adresse ses meilleurs vœux pour la poursuite de son parcours professionnel. Elle s'apprête à relever un nouveau défi, auquel nous lui souhaitons pleine réussite.

Saint-Imier, le 28 juillet 2026